Déclaration liminaire du SNUipp
CTPD du 6 septembre 2011

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Vous allez procéder aujourd'hui aux ajustements de carte scolaire alors que les enseignants et les élèves sont déjà rentrés.
Nous contestons ce calendrier que vous imposez et qui ne permet pas aux écoles concernées de débuter sereinement et dans de bonnes conditions l'année scolaire.
Rien ne vous oblige à attendre la rentrée pour prendre vos décisions : le nombre d'élèves inscrits vous a été communiqué via les IEN et remonté par base élèves, la vérification des effectifs à la rentrée ne devrait donc pas être nécessaire. Nous condamnons cette procédure, devenue triste tradition drômoise, et cette gestion à flux tendu qui d'une part désorganisent le fonctionnement des écoles et d'autre part traduisent un manque de confiance flagrant à l'égard des équipes pédagogiques et particulièrement des directrices et directeurs d'école qui vous transmettent les informations. Cela nous étonne d'autant plus que le fichier base élèves, installé parfois sous la contrainte dans les écoles, a été vanté pour sa fiabilité et sa précision notamment en matière de gestion des effectifs.
Les documents préparatoires que vous nous avez transmis suite à notre demande recensent 14,5 fermetures. Nous avons quant à nous connaissance de 19 demandes d'ouverture qui auraient dû, pour la plupart, être satisfaites en avril si la dotation en postes avait été suffisante. Nous considérons qu'aucune fermeture ne doit être prononcée à la rentrée. Avec quels moyens allez-vous ouvrir les 19 classes nécessaires ? Avec une dotation départementale nulle, vous devez maintenant fermer 1,25 poste pour équilibrer les ouvertures et fermetures décidées en avril dernier. Les 2 postes « récupérés » en IME et CMPP à cette rentrée seront loin de suffire pour satisfaire toutes les demandes légitimes. Vous devrez aujourd'hui fermer des classes qui accueillent des élèves depuis hier pour en ouvrir d'autres : c'est inacceptable !

A tout cela s'ajoutent d'autres difficultés :

- la situation de nombreuses écoles ne sera pas évoquée ici mais nécessiterait l'attribution de moyens supplémentaires compte tenu de l'augmentation importante des effectifs et de la surcharge constatée dans les classes drômoises ;
- plus de 6000 enfants drômois nés en 2009 et pour qui les portes des écoles resteront fermées par manque de postes (plus de 50 seraient nécessaires pour scolariser les enfants de 2 à 3 ans à un niveau équivalent à celui de 2005) ;
- les enseignants absents que vous aurez du mal à remplacer puisque déjà l'an passé le renfort de 50 enseignants en surnombre, que vous n'aurez plus cette année, n'avait pas permis d'assurer tous les remplacements ;
- des élèves orientés en CLIS mais qui, faute de moyens, se retrouvent scolarisés en classe ordinaire…

Enfin, nous aimerions dénoncer vigoureusement l'absence de réponse aux demandes des équipes qui souhaitaient une aide administrative pour la direction de l'école, qu'il s'agisse d'un renouvellement de contrat ou d'une création. Le ministre avait annoncé la création de contrats aidés pour rétablir une partie des moyens supprimés. Loin des caméras et des micros il a adressé une circulaire en juillet qui va à l'encontre des promesses médiatiques. Cette attitude mesquine a non seulement pour effet de priver les écoles d'une aide devenue indispensable mais aussi de mettre scandaleusement sur la touche un nombre important de personnels qui avaient assuré ou souhaitaient assurer cette aide.
Par ailleurs, nous savons aussi qu'un certain nombre de notifications MDPH pour la mise à disposition d'AVS ne pourra être pourvue faute de personnels.
Nous exigeons encore une fois que toutes les demandes d'aide administrative à la direction et d'aide à la scolarisation des enfants en situation de handicap soient satisfaites et que des personnels titulaires de la fonction publique soient recrutés pour assurer ces nouvelles missions tout en intégrant les personnels précaires les ayant déjà exercées.

Une fois de plus nous sommes contraints de constater que les moyens attribués à l'éducation nationale et aux écoles sont insuffisants et que les suppressions de postes empêchent la réussite de tous nos élèves. C'est pourquoi la FSU et le SNUipp appellent les enseignants des écoles et tous les personnels de l'éducation nationale à être massivement en grève le 27 septembre pour un autre budget et une autre politique éducative.

Pour l'école, on ne doit pas se priver.
Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pegc